

Le Service Catholique de la Catéchèse et du Catéchuménat dans le canton de Fribourg (SCCCF)

« *Le but définitif de la catéchèse est de mettre quelqu'un non seulement en contact mais en communion, en intimité, avec Jésus-Christ* ». DGC 80

Introduction

Le Service Catholique de la Catéchèse et du Catéchuménat — Fribourg (SCCCF) est un service d'Eglise qui reçoit sa mission de l'évêque du diocèse et de son vicaire épiscopal (pour le canton de Fribourg) afin de mettre en œuvre la pastorale catéchétique dans le canton.

Il est l'interlocuteur de la Direction de l'Instruction publique, de la Culture et du Sport (DICS) dans la mise en œuvre de la loi scolaire¹ en ce qui concerne la catéchèse à l'école.

Collaboration

Le SCCCf travaille en lien avec le Service Romand de la Catéchèse et du Catéchuménat (SRCC) et la Commission diocésaine francophone de la Catéchèse et du Catéchuménat (CDCC) qui sont mandatés respectivement par la Conférence des Ordinaires Romands (COR) et par l'évêque diocésain. Au sein de ces commissions sont définies les orientations fondamentales de la pastorale catéchétique.

Equipe

Le SCCCf, sous la responsabilité d'un directeur ou d'une directrice, est animé par une équipe de personnes formées à l'IFM et/ou à la faculté de théologie, organisée en commissions pour répondre au mieux aux différentes facettes de sa mission.

Mission

Au nom de l'évêque, ou du vicaire épiscopal agissant par délégation de l'évêque, le SCCCf est au service des besoins de la catéchèse et du catéchuménat dans le canton de Fribourg. Il est entendu que, dans une UP, le curé modérateur et son équipe pastorale sont les premiers responsables de la mise en œuvre en lien avec le SCCCf.

De cette mission, il découle que :

- Le SCCCf coordonne l'ensemble de la pastorale catéchétique, à savoir catéchuménat des enfants et des adultes, éveil à la foi, catéchèse en milieu scolaire, catéchèse sacramentelle (eucharistie, confirmation, pardon), catéchèse d'adultes.

¹ Cf. Art. 4 de la Constitution du Canton de Fribourg du 16 mai 2004 et Art. 3e et 27 de la Loi scolaire du 23 mai 1985.



- Il est chargé de mettre en place les orientations fondamentales définies par l'évêque ou par son vicaire épiscopal (sous l'impulsion du SRCC et de la CDCC).
- Il détermine des parcours catéchétiques qu'il choisit ou produit en cohérence avec ces orientations. Ces parcours catéchétiques, centrés sur la Parole de Dieu, forment un tout, articulé et cohérent. Ils définissent l'unité et l'esprit du cheminement proposé au développement de la foi de l'enfant, de l'adolescent ou de l'adulte.
- Il est responsable de l'accompagnement régulier des catéchistes ; il cherche à les faire grandir dans leur vie de foi et à les rendre autonomes dans leur engagement.
- Il est chargé de la formation permanente des catéchistes bénévoles, tant au niveau biblique et théologique que pédagogique et pratique.
- Il travaille en collaboration avec les coordinateurs/trices de la catéchèse dans les UP.
- Il soutient le partenariat et la collaboration avec les curés modérateurs, les équipes pastorales et les agents pastoraux ayant une responsabilité catéchétique.
- Il promeut le catéchuménat en mettant sur pied des parcours cantonaux destinés aux adultes et aux enfants qui demandent à cheminer vers les sacrements d'initiation chrétienne, en lien avec les UP.
- Il favorise une catéchèse d'adultes en proposant des outils pour vivre des temps forts intergénérationnels.
- Il offre, par son Service de documentation, un outil précieux à tous les acteurs de la catéchèse et du catéchuménat.

Le mandat du Service catholique de la catéchèse et du catéchuménat dans le canton de Fribourg contribue à rendre compte de l'Espérance évangélique pour le monde d'aujourd'hui.

Villars-sur-Glâne, le 15 mai 2014

Mgr Rémy Berchier,

Vicaire épiscopal pour le canton de Fribourg

Daniel Denis

Directeur du Service de Catéchèse

Approuvé par

Fribourg, le

16 mai 2014

Mgr Charles Morerod
Evêque du diocèse de
Lausanne, Genève et Fribourg